## FRANCE - Examen des questions relatives aux contributions financières

## Jeudi 24 août 2023 / 15H00-18H00

Monsieur le Président,

Je souhaite remercier le comité de gestion et le secrétariat pour leurs rapports sur les questions financières, ainsi que pour la transparence dont ils font preuve.

Comme cela a été souligné, les retards dans l'acquittement de certaines contributions peuvent engendrer d'importants problèmes de liquidité financière.

Il importe de réaffirmer que le paiement dans les délais de leur quote-part par les Etats est nécessaire au bon déroulement de nos travaux et constitue une obligation au titre du Traité. La France appelle donc tous les Etats à respecter leurs engagements financiers dans le cadre du Traité.

Nous devons tous ensemble réfléchir à des propositions qui nous permettraient de redresser la situation financière du Traité, qui je ne vous le cache pas nous semble particulièrement dangereuse pour la stabilité et l'avenir même du Traité.

Cependant, nous devons nous assurer que la mise en œuvre de ces propositions n'aboutisse pas à ce que les Etats qui acquittent leurs contributions paient pour les autres.

Je vous remercie./.